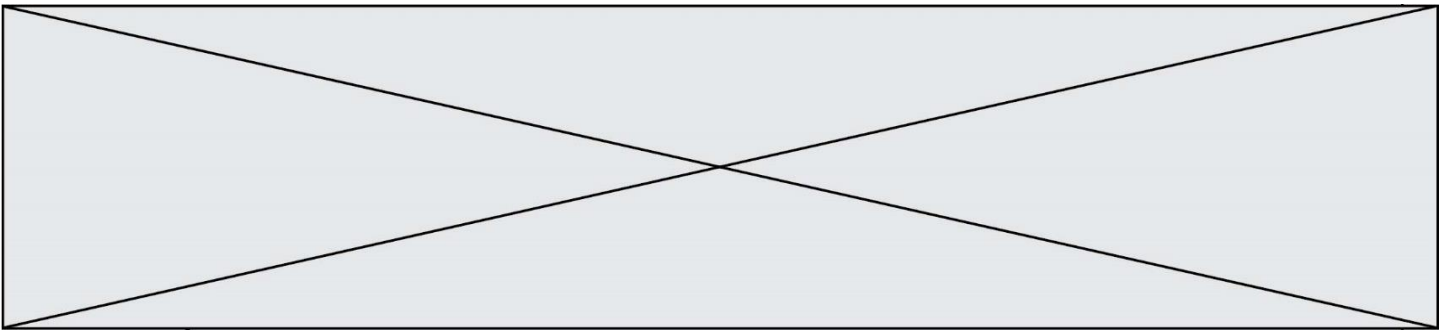






**Première partie : questions (10 points)**

1- Définissez la colonisation.

2- Donnez les dates correspondant à :

- a) Loi de séparation des Églises et de l'État.
- b) Début de la conquête de l'Algérie.

3- Justifiez la phrase suivante : « les lois sur l'école défendent les valeurs républicaines ».

4- Citez deux types d'acteurs participant à la transformation actuelle des espaces ruraux.

5- La multifonctionnalité des espaces ruraux des pays riches et développés signifie que :

- a) les espaces ruraux sont avant tout touristiques.
- b) les agriculteurs diversifient leur production.
- c) on peut à la fois y résider, travailler, produire, profiter des loisirs et du cadre de vie.

Choisissez et recopiez sur votre copie la bonne définition.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

 Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

## Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

### Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914

Document 1 : les candidats au certificat d'études de 1882 à 1907.

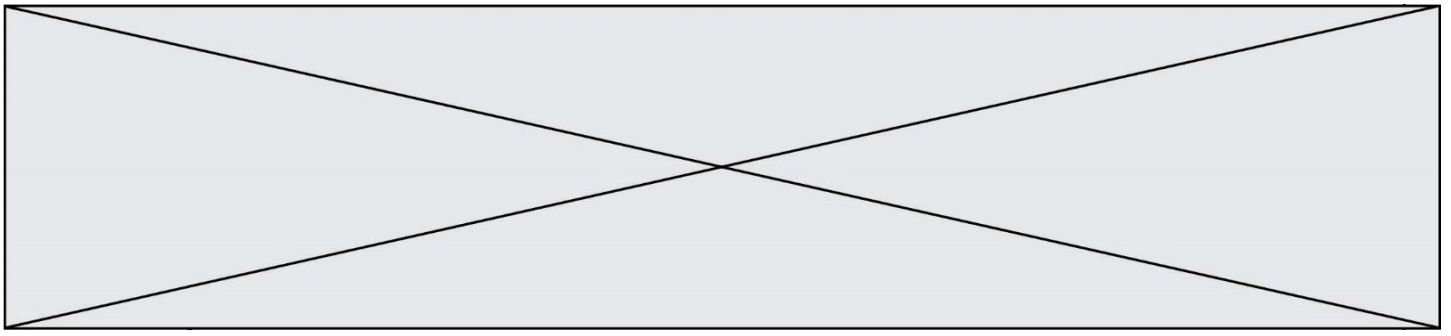
Le certificat d'études, institué en 1882, est le premier diplôme validant l'acquisition de l'instruction primaire obligatoire.

| Année | Candidats garçons | Candidats filles |
|-------|-------------------|------------------|
| 1882  | 80 301            | 54 138           |
| 1886  | 114 418           | 88 863           |
| 1896  | 124 716           | 101 613          |
| 1902  | 136 289           | 112 930          |
| 1907  | 142 521           | 117 422          |

Source : R. Grew, P.J. Harrigan, J.B. Whitney, « la scolarisation en France 1829-1906 », *Annales ESC*, 1984-39-1, pages 116 à 157.

Document 2 : Extraits du discours prononcé le 22 octobre 1899 par Charles Dessez, inspecteur d'académie de la Nièvre, lors de l'inauguration de l'école publique de filles de Decize (dans le département de la Nièvre).

« Dans un pays dont les institutions politiques ont le suffrage universel comme principe, on ne saurait trop honorer ce lieu, j'allais dire le sanctuaire où se prépare l'avenir de la démocratie. [...] Il fut un temps, vous vous en souvenez, où toute l'ambition de l'école était d'enseigner à ses élèves la lecture, l'écriture et le calcul. [...] Mais, est-ce là, Messieurs, le but véritable de nos efforts ? [...] Ce que nous prions avant tout, c'est la culture du jugement, c'est le développement de la raison. Que vos fillettes ne fassent pas de fautes d'orthographe, j'en serai fort aise. [...] Mais ce à quoi je tiens beaucoup plus qu'à la règle des participes, c'est au besoin de voir clair dans ses idées, c'est l'habitude de discerner, dans ce qu'on entend ou qu'on lit, la vérité de l'erreur. [...] De même, Messieurs, peu m'importe que vos jeunes filles ne sachent pas avec une parfaite exactitude la liste des Mérovingiens<sup>1</sup>, qu'elles se trompent sur la date d'une bataille ou sur la place d'une sous-préfecture. [...] Mais nous tâcherons de leur donner le sens de l'histoire nationale, de leur faire comprendre ce qui en constitue l'unité et la grandeur. [...] Nous leur dirons les efforts de nos pères pour grouper peu à peu sous un



même gouvernement tous les territoires qui avaient fait partie de l'ancienne Gaule, depuis l'océan jusqu'aux Alpes, et depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin. Nous leur ferons aimer tous ceux qui ont collaboré à cette grande œuvre [...]

Elles comprendront, vos jeunes filles, le prix de l'égalité civile et de la liberté politique dont vous jouissez aujourd'hui en suivant, à travers les leçons émues de leurs maîtresses [...] Elles sauront les luttes livrées par nos pères, le sang qu'ils ont répandu pour nous conquérir, avec le droit d'aller et de venir comme bon nous semble et de travailler au métier qui nous plaît, les plus précieuses des libertés, la liberté de conscience et le droit de n'obéir qu'à la loi.[...] Aimant la patrie dans sa beauté et dans ses bienfaits, dans ses bonheurs et dans ses tristesses, dans ses triomphes et dans ses revers, elles seront résolues, comme vos fils à vous, à tout sacrifier pour elle. [...]

Si nous voulons fortifier leur jugement et développer leur raison, nous voulons aussi qu'elles demeurent, comme leurs mères, des femmes d'intérieur, qu'elles soient un jour l'âme de leurs foyers. Et, pour cela, que faut-il ? Il faut d'abord, n'est-il pas vrai, qu'elles aient le goût des travaux de ménage, qu'elles sachent entretenir et orner leur maison. La femme, comme nous la comprenons, vous et moi, raccommode les vêtements de son mari et confectionne elle-même ceux des enfants. »

Note :

1. les Mérovingiens sont la première dynastie qui a régné sur le royaume de France du Vème au VIII ème siècle. Elle a été fondée par Clovis.

Source : Charles Dessez, *Paroles d'un instituteur républicain*, Paris, librairie d'éducation nationale, A. Picard et Kaan, 164 pages, 1903. Page 37.

Questions :

1. Présentez les deux documents.
2. Décrivez l'évolution du nombre de candidates et de candidats au certificat d'études et la progression de l'instruction des filles. (Document 1).
3. Relevez les trois objectifs de l'instruction des filles sous la troisième République d'après ce discours (Document 2).
4. Expliquez comment cette instruction contribue à l'enracinement de la République (Document 2).
5. « L'instruction reste spécifique pour les filles qui n'ont pas encore acquis les mêmes droits que les garçons ». Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2).



Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :  
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



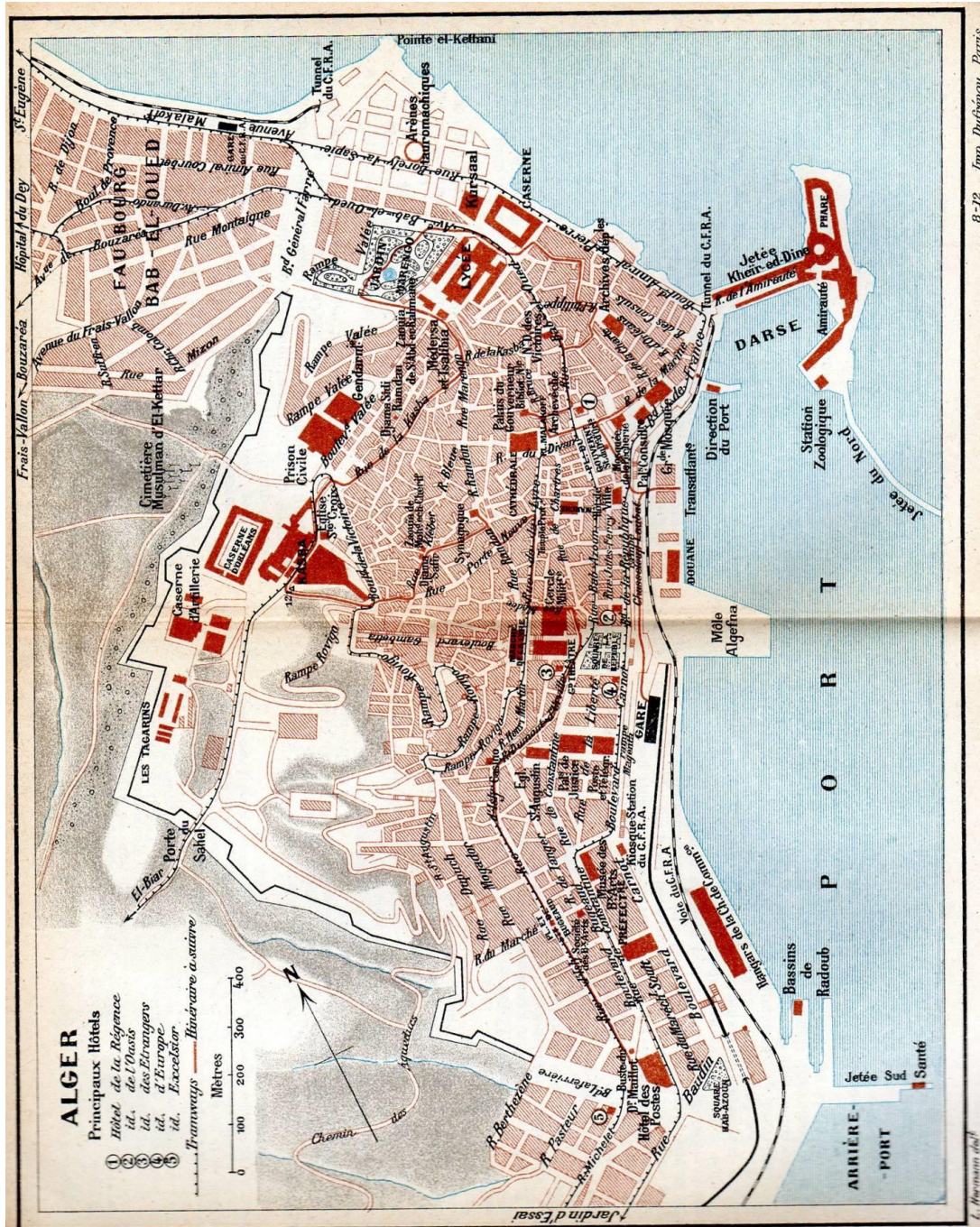
Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

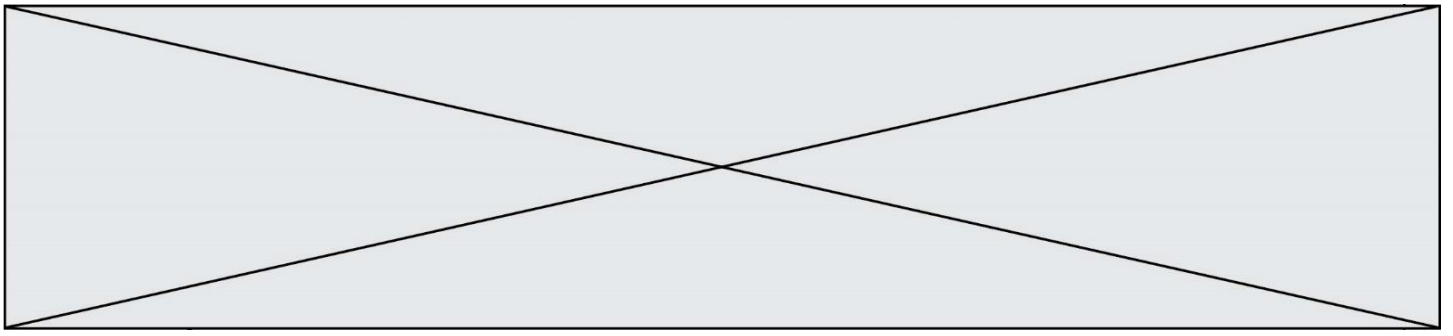
1.1

Sujet d'étude : Vivre à Alger au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Document 1 : Plan d'Alger



Source : Guide bleu, Hachette (guide touristique), 1911.



Document 2 : Alger vue par un auteur français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Pierre LOTI est un écrivain et officier de marine français. Ses ouvrages s'inspirent de ses voyages. Dans cet extrait l'auteur évoque le séjour de trois marins français en permission à Alger.*

« La nuit venait. C'était un dimanche de mai, et l'air était chaud. Dans les grandes rues droites que les chrétiens<sup>1</sup> ont percées (afin qu'Alger devînt pareil à leurs villes d'Europe), toute sorte de monde s'agitait : des Français, des Arabes, des juifs, des Italiens; des juives au corsage doré, des Mauresques en voile blanc; des Bédouins<sup>2</sup> en burnous, des spahis, des zouaves<sup>3</sup> [...] et toute la foule endimanchée des boutiquiers, qui est la même dans tous les pays : des hommes coiffés d'un cylindre noir; des femmes avec beaucoup de grosses fleurs fausses [...] ; et puis des chevaux, des voitures, du monde, du monde, du monde à pied, et du monde à cheval, et des Bédouins, et des Bédouins. Chez les marchands, les mille petites flammes rouges du gaz s'allumaient, faisant papilloter aux yeux des passants des entassements et des fouillis d'objets. À côté des magasins à grandes glaces où se vendaient des choses venues de Paris, s'ouvraient les cafés maures, où des gens en burnous fumaient tranquillement le chibouque<sup>4</sup>, assis sur des divans, en écoutant des histoires d'un autre monde, qu'un conteur noir leur faisait.

La nuit était venue. Ils prirent au hasard une rue tortueuse qui montait, et une sensation de sombre et d'inattendu tout à coup les saisit. Ils étaient entrés dans la vieille ville arabe, et brusquement autour d'eux tout venait de changer. On n'entendait plus rien, et il faisait noir. Le bruit de leurs voix les gênait au milieu de ce silence, et leur chanson mourut dans un saisissement de peur. Leur gaieté s'était glacée, et ils regardaient. Ils touchaient aussi, comme pour les vérifier, ces vieux murs, ces vieilles petites portes. Pour tout de bon la peur les prit, et ils dirent : " Où allons-nous nous perdre? Tâchons de retourner sur nos pas". Ils essayèrent de revenir en arrière. Mais on ne sort pas facilement des rues de la Kasbah, quand on y est entré pour la première fois étant gris, et ils se trompèrent de route. Alors ils se mirent à errer à la file, dans ce labyrinthe où ils étaient venus se perdre. Ils n'avaient plus peur, seulement ils s'ennuyaient; après s'être tant amusés, cette journée finissait mal. »

Notes :

<sup>1</sup>chrétiens : à prendre ici dans le sens de Français.

<sup>2</sup>Bédouins : population arabe nomade.

<sup>3</sup>Spahis, zouaves : soldats de l'armée française.

<sup>4</sup> Chibouque : sorte de pipe.

Source : Pierre LOTI, *Les trois dames de la Kasbah*, Calmann-Lévy, 1884.

Questions :

Modèle CCYC : ©DNE

**Nom de famille** (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

**Prénom(s)** :

**N° candidat** :  **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

**Né(e) le** :  /  /

 Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1..1

1. Identifiez la nature et les destinataires des documents.
2. Caractérisez les deux grands quartiers de la ville d'Alger. (Documents 1 et 2)
3. Relevez et classez les éléments montrant la présence coloniale française (documents 1 et 2).
4. D'après les deux documents et vos connaissances, montrez qu'Alger est une ville coloniale.